

Chronique d'une convergence espérée

Le 29 mai 2008, lassé de ne rien voir venir, nous décidions d'écrire à Madame la ministre de l'Intérieur, pour lui exprimer clairement notre sentiment sur cet attentisme, néfaste au développement d'un dialogue social franc et constructif.

Une nouvelle fois, nous exigeons la tenue d'une commission de suivi du protocole corps et carrières, afin d'analyser l'existant et d'envisager l'avenir, sur la base de cet accord unanimement accepté.

Nul n'ignore l'attachement d'Alliance à donner un nouvel élan à ce qui constitue une indiscutable avancée pour nos collègues, même si notre désir de mieux servir les gardiens de la paix n'a pu être totalement satisfait, à l'époque.

Dans le même temps, persuadés que seule une démarche convergente des trois organisations représentatives du corps, permettrait de débloquent un immobilisme ambiant, contre lequel chacun des syndicats tentait de lutter séparément, nous décidions de proposer au SGP et à l'UNSA de nous retrouver pour discuter ensemble des objectifs à atteindre et des moyens à mettre en œuvre pour y parvenir.

L'amélioration des conditions de vie et de travail de nos collègues dans les services doit demeurer le fil conducteur de notre démarche revendicative. Quoi de plus attendu par notre base militante que cet appel à l'unité syndicale!

C'est à la lumière de ces éléments que nous avons décidé d'agir, et de proposer cette rencontre à nos collègues syndicalistes. Bien entendu, nous avons dû mettre de côté nos vieux réflexes militants et nos tentations partisans. Très objectivement, le sens de la responsabilité a immédiatement habité l'ensemble de nos militants. Ils ont salué positivement la démarche engagée.

Sans délai, les secrétaires généraux concernés ont répondu favorablement à cette demande. Nous avons pu très rapidement nous rencontrer et élaborer la base d'une plateforme commune de revendications.

Ce 10 juin 2008 sera sans doute historique! C'est bien la première fois que les représentants de plus de 80% des personnels parviennent à gommer leurs différences, pour découvrir ce qui peut les unir dans l'intérêt des agents concernés. Après avoir fait le constat d'une situation préoccupante, nous avons su analyser ce qui constitue le socle commun d'une revendication attendue par l'ensemble de nos collègues.

Le 11 juin 2008, nous avons traduit le message de nos mandants et informé directement notre Administration, par un communiqué de presse commun. Nous évoquions ainsi le malaise suscité par un immobilisme flagrant.

Immédiatement, nous avons sollicité une audience commune, auprès de notre ministre, afin qu'une décision politique débloque une situation figée depuis trop longtemps déjà.

Ceci retrace en quelques lignes le chemin parcouru, les discussions engagées et les mouchoirs mis sur les positions syndicales divergentes, pour parvenir à dégager les pistes justes et utiles. Nous savons tous que l'espoir ne peut être déçu.

Je pense très sincèrement que personne, à ce jour, n'envisage de briser un si bel édifice pour des considérations partisans. L'unité syndicale engagée aujourd'hui est sincère et son but affiché : obtenir des réponses concrètes aux préoccupations des agents.

Nos plus hauts responsables doivent en avoir conscience. Ils doivent agir en conséquence, pour garantir un avenir meilleur aux gradés et gardiens de la paix qui démontrent, au quotidien, leur engagement sans faille au service des Français. Si tel n'est pas le cas, l'unité syndicale ne s'interdit rien...!

Jean Claude DELAGE
Secrétaire Général

Extrait de la revue 261 – 2^{ème} trimestre 2008